

Date

AVIS PUBLIC

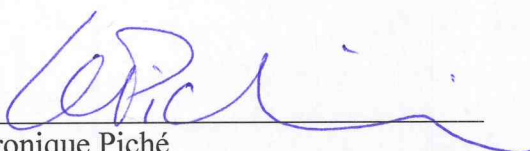
EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Lors de la séance ordinaire du 2 octobre 2018, le conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT 517-2018, RÈGLEMENT RELATIF À L'ÉTABLISSEMENT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL

Que toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal au 421, 4^e Avenue, de 8h30 à 16h30 du lundi au jeudi.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 3 octobre 2018.



Véronique Piché
Directrice générale – secrétaire-trésorière